



Epône (78)



## Sport en ville : Réaliser le 1<sup>er</sup> site Trial VTT labellisé par la FFC

# UN SUCCÈS PARTENARIAL, LOCAL ET SPORTIF

Inauguré en octobre 2021, le projet a été développé sur un foncier appartenant à la commune d'Epône (78). Il a été entièrement « éco-conçu », en partenariat avec la ville et le club ORC Epône. La réussite du projet a été récompensée par le double label VTT-Trial décerné par la Fédération Française de Cyclisme.

## Guy Muller, Maire d'Epône et Conseiller départemental des Yvelines

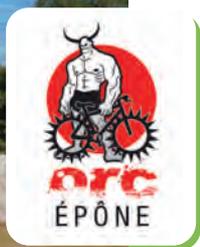
*Un symbole de sport en ville et de développement durable*



*« Cet aménagement est le symbole, d'une véritable collaboration et concertation. Ce stadium rentre parfaitement dans la politique de sport et d'attractivité de la ville, répondant à nos enjeux de développement durable. Nous avons travaillé avec ECT pour trouver un site où les terres inertes des chantiers de la région peuvent être utilisées en répondant à nos besoins de réaménager un ancien terrain d'entraînement. Ce travail d'équipe est une véritable réussite ».*

## Franck Prestat, Président de l'ORC Epône

*Un nouveau terrain d'entraînement et de compétition*



*« Notre club est labellisé École de Vélo et Club de Compétition. Il bénéficie aujourd'hui d'un site rare, complet pour l'entraînement et la compétition. Le partenariat avec ECT a été très collaboratif dès la conception du stadium. Le stade « Julien Absalon » a été réalisé par des apports de terre. Cela représente une véritable opportunité de pouvoir transformer un terrain plat en un terrain très varié et de financer 5 pôles d'agrès différents. »*

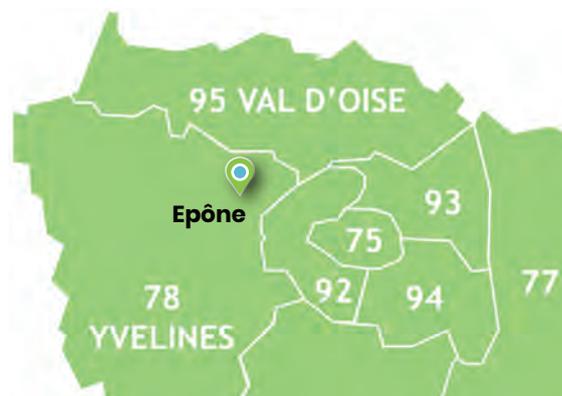
## Éric Jacoté, Vice-Président de la Fédération de Cyclisme délégué au VTT

*La labellisation FFC, la reconnaissance d'une réussite*

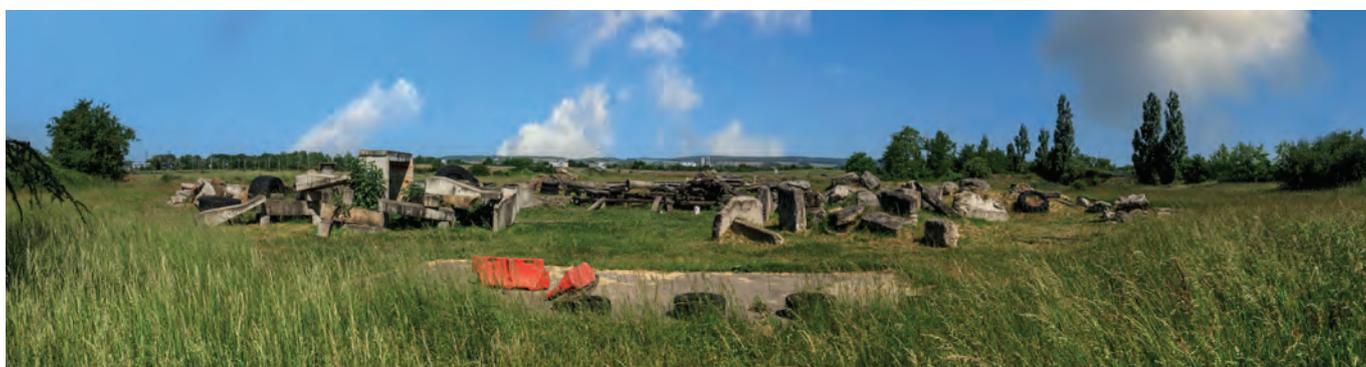


*« À la suite du travail accompli par le club, la collectivité et ECT, ce projet mérite sa double labellisation en tant que premier stadium VTT-Trial. Nous serions très intéressés par multiplier ce type de projet ».*

# UN STADIUM FINANÇÉ ET MODELÉ PAR LES APPORTS DE TERRES INERTES



ECT a financé et réalisé la reconfiguration du plateau sportif en réutilisant sur le site les terres inertes excavées des chantiers du BTP de l'ouest de l'Île-de-France. Ces terres inertes ont permis de réaliser sur près de 2 hectares la zone de VTT et de trial et de dessiner un modelé en adéquation avec la pratique de ces sports.



Le site en mai 2020



Apports de terres inertes de juin à septembre 2020



Le stade Trial-VTT « Julien Absalon » lors de l'inauguration, en octobre 2021

## LE PROJET EN CHIFFRES



# Juin 2020

Démarrage des travaux

# 1,9 ha

Superficie du terrain

# 4 mois

Durée des travaux

# Aménagements

**150 m<sup>2</sup>** de rock garden

**300 m<sup>2</sup>** de zone de Trial

**600 m<sup>2</sup>** de pump track



ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de réutilisation des terres excavées des chantiers d'Île-de-France pour réaliser des aménagements non-bâties, environnementaux à vocation agricole, de sports ou de loisirs.

Notre pôle « **Développement et Aménagement** » dialogue avec les collectivités et les aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de terres inertes, concertés et porteurs de biodiversité.

Notre pôle « **Environnement et terres inertes** » identifie les filières de traitement et organise la traçabilité des matériaux.

Notre pôle « **Exploitation** » assure la gestion des sites de valorisation de terres dans le respect des normes environnementales. Tous nos chantiers en exploitation sont certifiés ISO 14 001.



D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |  
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40

Suivez-nous sur